

Communiqué de presse

L'Agence nationale de la cohésion des territoires publie son rapport annuel 2024

En 2024, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a poursuivi sa mission au service des élus locaux et des collectivités, en apportant un appui concret, lisible et adapté aux besoins des territoires. À travers son rapport d'activité, l'ANCT revient sur une année marquée par l'intensification des ses actions, l'élargissement de ses réseaux d'accompagnement, et la reconnaissance de ses résultats.

Dans un contexte de transition écologique, de fractures territoriales persistantes et de besoins croissants en ingénierie, l'Agence a su faire preuve d'agilité, de réactivité et de constance. À l'échelle locale, régionale comme nationale, elle a consolidé son rôle de guichet public de référence pour les collectivités. Ainsi, 2024 a été la 5e année de l'ANCT au service des territoires. Un engagement qui se traduit par l'accompagnement de projets de territoires stratégiques pour les élus locaux et un soutien en ingénierie sur mesure, pour la première année, déconcentré à la main des préfets.

CHIFFRES CLES 2024

- **2 800 maisons France services** déployées dont 143 bus France services
- **80 %** des Français habitent dans une commune couverte par au moins un des programmes, soit **54 millions** d'habitants environ
- **507 tiers-lieux soutenus, 209 Cités éducatives actives, 84 cités de l'emploi**
- **18 088 jeunes** issus des quartiers prioritaires ont pu assister aux Jeux Olympiques et Paralympiques grâce à la billetterie solidaire portée par l'Agence
- **2 545 projets accompagnés et 43 M€ engagés** en 2024 au titre du budget d'ingénierie
- **946 commerces et multi services soutenus**, dont **592** grâce au fonds de soutien du commerce rural et **354** grâce au fonds de restructuration des locaux d'activité

Une dynamique collective ancrée dans les territoires

Tout au long de l'année, ANCT a organisé de nombreux rendez-vous pour renforcer l'action de l'agence et nourrir le dialogue entre collectivités, partenaires institutionnels et opérateurs. L'édition 2024 de l'**ANCTour**, organisée pour la première fois en région à **Toulouse**, a réuni plus de **1 600 participants**. Le Campus URBACT, les Journées France services ou encore Numérique en Commun[s] ont également contribué à cette dynamique d'échange.

Lors du Salon des maires et des collectivités locales de novembre 2024, l'ANCT a tenu un espace dédié qui a permis de nombreux échanges avec les élus et partenaires institutionnels sur ses dispositifs d'accompagnement. À cette occasion, l'Agence a notamment valorisé sa plateforme numérique **Deveco**, récompensée par le « **Prix de l'innovation territoriale** »

Le président et le directeur général de l'ANCT ont, de leur côté, poursuivi un tour de France des territoires, confirmant leur volonté de proximité et d'écoute directe des besoins des élus locaux.

Focus sur les programmes nationaux pilotés par l'ANCT en 2024

En 2024, l'ANCT a consolidé l'action de ses grands programmes nationaux structurants, répondant directement aux besoins concrets des territoires.

Contacts presse :

ANCT : relations.presse@anct.gouv.fr : 07 62 61 50 25

France services a accompagné **9 millions** d'usagers dans leurs démarches administratives, affichant un **taux de satisfaction de près de 97 %**. Grâce à **Action cœur de ville**, **244 communes** bénéficient d'un appui renforcé pour revitaliser leurs centres-villes, avec plus de 33 000 logements réhabilités ou construits depuis le lancement du dispositif. Dans le cadre du programme **Petites villes de demain**, **1 600 petites communes sont accompagnées**. Désormais 88% des français portent un regard positif sur ces territoires et 60 % envisagent de s'y installer prochainement.

Le programme **Territoires d'industrie** soutient quant à lui **183 territoires industriels**, avec **2 812 projets identifiés et accompagnés** depuis sa création. Enfin, les **Cités éducatives** actives poursuivent leur mission auprès des quartiers prioritaires avec près de **8 500 actions éducatives annuelles**.

Un soutien renforcé pour les plus petites communes grâce à « Villages d'avenir »

L'année 2024 a marqué le lancement réussi du programme **Villages d'avenir**, destiné spécifiquement à accompagner la revitalisation des communes rurales, avec déjà **2 498 villages labellisés** et un soutien en ingénierie renforcé sur le terrain. À travers Villages d'avenir, inscrit dans le plan France Ruralité, l'ANCT accompagne les communes rurales de moins de 3 500 habitants. Ce programme mobilise **120 chefs de projet**, placés auprès des préfets, pour aider les communes à concrétiser leurs initiatives. Ces experts apportent un appui opérationnel dans des domaines variés : rénovation énergétique des bâtiments publics, redynamisation commerciale, amélioration des mobilités ou renforcement des services de proximité.

Un accompagnement évalué et reconnu

En 2024, 9 évaluations ont été menées sur les programmes de l'ANCT, qui confirment leur utilité. Le rapport du Sénat dit en février 2024 que « l'ANCT a su répondre à un besoin réel d'ingénierie territoriale, en particulier pour les collectivités les plus petites ou les moins dotées ». **80% des recommandations faites en 2023 ont été appliquées**. L'objectif reste celui de simplifier l'accès des collectivités aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets, notamment à travers le renforcement du maillage territorial. En 2024, l'ANCT a doublé le nombre de chargés de mission territoriaux pour faciliter la remontée d'informations depuis le terrain, facilitant ainsi le dialogue avec les élus locaux.

« L'ANCT s'inscrit, en 2024, et depuis sa création, dans une démarche d'amélioration continue et de transparence de son action. En 5 ans, l'ANCT a été le sujet d'une trentaine de rapports d'information et d'évaluation, dont une quinzaine cette dernière année, soulevant parfois des leviers de progression et notant souvent l'utilité des actions menées. Ils sont l'occasion de rappeler l'avancée ainsi que le déploiement effectif et objectif de nos programmes avec des résultats concrets. »

Christophe Bouillon, Président de l'Agence nationale de la cohésion des territoires

A propos de l'ANCT

L'Agence nationale de la cohésion des territoires agit en appui des collectivités locales dans la conception et la réalisation de leurs projets. Elle coordonne plusieurs grands programmes nationaux (Action cœur de ville, Petites villes de demain, France services, Territoires d'industrie, Cités éducatives...) et propose une ingénierie adaptée, gratuite et accessible à toutes les collectivités. Son action repose sur une logique de subsidiarité, en complémentarité avec les ressources locales.

Contacts presse :

ANCT : relations.presse@anct.gouv.fr : 07 62 61 50 25